
Stage de carrière 10

RAISON D'ÊTRE ET PHILOSOPHIE DU PROGRAMME

RAISON D'ÊTRE

Tout le monde concède que l'Alberta doit établir et entretenir une main-d'œuvre hautement concurrentielle et flexible et une culture d'entrepreneuriat. En même temps, de nombreuses données probantes indiquent que les élèves ont besoin davantage d'aide pour passer de l'école secondaire au marché du travail ou aux études postsecondaires.

Afin d'aider les élèves à mieux connaître les changements qui s'opèrent sur le marché du travail, le cours Stage de carrière 10 d'Alberta Education est conçu pour :

- leur permettre d'améliorer leurs compétences en matière de planification professionnelle;
- les inciter à améliorer leurs compétences professionnelles pour intégrer le marché du travail;
- créer des passerelles vers le monde du travail et les programmes d'études postsecondaires;
- renforcer les liens entre les principaux intervenants.

Stage de carrière 10 est un nouveau programme d'études en milieu de travail qui est conçu pour aider les élèves à prendre des décisions éclairées concernant leur passage de l'école au marché du travail. Plus précisément, le cours est conçu pour préparer les élèves à une carrière dans les métiers, les technologies ou le secteur des services.

Stage de carrière 10 est conçu pour permettre aux élèves :

- de découvrir des carrières qui les intéressent et des aptitudes en participant à des activités de travail enrichissantes au sein de leur communauté, dans des postes et des lieux de travail des secteurs professionnels, technologiques et des services;
- de perfectionner les connaissances, les habiletés et les aptitudes propres au milieu de travail en constante évolution et de les y appliquer;
- d'appliquer, dans le milieu de travail, les compétences acquises au moyen d'autres cours;
- d'acquérir une compréhension des exigences du marché du travail et des droits et responsabilités de l'employé et de l'employeur.

Ce texte est conforme à la nouvelle orthographe.

Le cours Stage de carrière 10 permet à l'école et la communauté de combiner leurs ressources afin de mieux faire connaître aux élèves les secteurs professionnels, technologiques et des services et de les préparer à y faire carrière. Plus précisément, **Stage de carrière 10 est conçu pour préparer les élèves à cheminer vers une carrière dans un secteur professionnel, technologique ou de service, notamment en entrant dans un programme d'apprentissage et en s'inscrivant au Programme d'apprentissage enregistré.**

Stage de carrière 10 est recommandé comme cours préalable à l'inscription au Programme d'apprentissage enregistré et à d'autres cours et programmes liés à des carrières dans les secteurs technologiques et des services.

PHILOSOPHIE

La notion « d'apprenant travailleur et de travailleur apprenant » est de plus en plus acceptée. Il existe une masse considérable de recherches appuyant la caractérisation du milieu de travail comme une extension de l'école et de l'école comme une extension du marché du travail.

De même, l'apprentissage expérientiel ou appliqué est de plus en plus considéré comme un moyen d'enrichir les systèmes d'acquisition formelle des connaissances en rendant l'apprentissage plus pertinent et significatif pour l'élève.

ORGANISATION DU PROGRAMME

Stage de carrière 10 est un cours individuel conçu pour aider et préparer les élèves à acquérir les compétences professionnelles fondamentales dont ils auront besoin pour entreprendre une carrière dans un secteur professionnel, technologique ou de service.

CRÉDITS

Stage de carrière 10 peut valoir 3, 4 ou 5 crédits. Les crédits accumulés permettent de répondre aux exigences en vue de l'obtention d'un Diplôme d'études secondaires de l'Alberta. Les élèves doivent passer un minimum de 25 heures par crédit en milieu de travail et satisfaire aux normes établies qui correspondent aux résultats d'apprentissage généraux et spécifiques.

Études connexes

Le cours préalable est HCS3000 : Systèmes de sécurité en milieu de travail.

Les cours Études professionnelles et technologiques suivants sont suggérés comme cours complémentaires au Stage de carrière 10.

- CTR1010 : Préparation à l'emploi
- CTR2010 : Maintien de l'emploi
- CTR3010 : Emploi et transition

Résultats d'apprentissage généraux et spécifiques

Les résultats généraux et spécifiques pour Stage de carrière 10 comprennent des compétences favorisant l'employabilité et des compétences en milieu de travail.

Les deux sont définies dans le cas de chaque élève au moyen d'une consultation entre l'enseignant, l'élève et l'employeur avant que l'élève ne soit placé dans une entreprise ou sur un lieu de travail.

Remarque : Le terme « Compétences favorisant l'employabilité » est utilisé pour désigner plusieurs habiletés qui peuvent aussi s'appeler « compétences de base », « habiletés essentielles », « habiletés générales », « habiletés fondamentales » ou « habiletés transférables ».

Compétences favorisant l'employabilité

Avant d'inscrire un élève au Stage de carrière 10, l'enseignant, en consultation avec l'élève et l'employeur, définira les compétences favorisant l'employabilité que l'élève devra démontrer pour réussir le cours.

Ces compétences peuvent être liées à la sécurité, à l'organisation personnelle, au travail avec les autres, au raisonnement, à la planification et à l'organisation et à la gestion des transitions et du changement. Les compétences favorisant l'employabilité sont définies à l'échelle provinciale, mais elles peuvent être combinées à d'autres habiletés connexes développées à l'échelle locale.

Compétences en milieu de travail

Les compétences en milieu de travail consistent des connaissances, des habiletés et des attitudes personnelles, déterminées au moyen d'une consultation entre l'enseignant, l'élève et l'employeur, qui correspondent à ce que l'élève doit savoir et pouvoir démontrer à la fin du Stage de carrière 10.

Profil du milieu de travail

En plus de démontrer les compétences favorisant l'employabilité et les compétences en milieu de travail attendues, les élèves doivent élaborer un profil de leur milieu de travail.

LA PRESTATION DES PROGRAMMES

Stage de carrière 10 s'appuie sur la recherche la plus récente concernant l'apprentissage et l'enseignement, et sur la conviction que les programmes d'éducation hors établissement offrent des possibilités d'apprentissage efficaces et favorisent les partenariats entre l'école et la communauté. La prestation réussie de ces cours se caractérise par :

- la sélection et le placement judicieux des élèves;
- des résultats clairement définis déterminés au moyen d'un partenariat entre les enseignants, les élèves et les employeurs;
- le contrôle efficace des progrès des élèves;

- des stratégies d'évaluation claires et constantes.

Stage de carrière 10 est conçu de façon à se dérouler surtout à l'extérieur de l'école. Par conséquent, le cours doit être offert conformément aux normes présentées dans la version actuelle du document *Éducation hors établissement – Manuel*.

Selon ces normes, chaque poste ou milieu de travail doit être inspecté et approuvé annuellement par un enseignant breveté désigné par l'autorité scolaire. Un poste de travail est un lieu de travail fixe, comme un bureau ou un magasin de détail. Un milieu de travail est un lieu de travail, tel qu'un chantier, qui peut changer de façon intermittente.

Lors de la sélection d'un élève pour le Stage de carrière 10, l'enseignant doit tenir compte des intérêts de l'élève, de ses objectifs de carrière, de son niveau de maturité et de son expérience.

Lors de la sélection d'un placement adéquat, l'enseignant doit s'assurer que ce dernier offre :

- un milieu d'apprentissage sécuritaire et bienveillant;
- des conditions permettant à l'élève de perfectionner les compétences précisées par les résultats généraux et spécifiques;
- des conditions permettant à l'élève de se trouver un intérêt spécifique à l'intérieur du secteur professionnel choisi.

Un placement adéquat peut s'effectuer dans une entreprise locale, une agence ou un bureau du gouvernement ou un autre organisme de services communautaires ou de bénévolat.

- Chaque élève fait l'objet d'un suivi régulier comportant un minimum d'une visite ou un contact par placement de 25 heures.
- Une stratégie d'évaluation, comprenant une méthode pour déterminer la note finale de l'élève, aura été élaborée par l'enseignant en consultation avec l'élève et l'employeur.

S'il est nécessaire que l'élève travaille en dehors du cadre scolaire courant (p. ex. : emploi d'été ou lieu de travail hors province), il est conseillé aux enseignants de préciser les rôles et les responsabilités avec l'administration de l'école.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAUX ET SPÉCIFIQUES

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAUX

Stage de carrière 10 est conçu pour aider les élèves à perfectionner les compétences favorisant l'employabilité et les compétences en milieu de travail qui sont déterminées par l'enseignant, en consultation avec l'élève et l'employeur, y compris les connaissances des élèves sur les droits et les responsabilités de l'employé et de l'employeur.

L'élève va :

- élaborer un profil du poste ou du lieu de travail;
- démontrer les compétences favorisant l'employabilité prescrites, dont :
 - une attitude positive envers le travail,
 - une compréhension des droits et responsabilités des employés,
 - une appréciation des droits et responsabilités des employés,
 - une compréhension des droits et responsabilités des employeurs,
 - une appréciation des droits et responsabilités des employeurs,
 - des habiletés de communication efficace,
 - des compétences en travail d'équipe;
- démontrer les compétences en milieu de travail définies pour le placement professionnel.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES

Nature de la carrière

Si l'élève a suivi un cours fondé sur l'expérience professionnelle dans le même lieu de travail (ou domaine professionnel) ou un lieu de travail similaire, l'apprentissage lié aux résultats spécifiques du domaine Nature de la carrière doit être axé sur un contenu qui n'a pas encore été traité.

Produits ou services

- Décrire la raison d'être de l'entreprise, de l'organisme ou de l'agence.
- Décrire les produits ou les services offerts par l'entreprise, l'organisme ou de l'agence.

Clientèle

Les données démographiques de la clientèle peuvent comprendre des renseignements comme l'âge, le sexe, l'adresse, la structure de consommation et les habitudes de dépense.

- Énumérer et décrire les clients desservis par l'entreprise, l'organisme ou l'agence.
- Analyser et décrire les données démographiques des clients desservis par l'entreprise, l'organisme ou l'agence.

Structure organisationnelle

- Déterminer et préciser les postes et les rôles des employés de l'entreprise, de l'organisme ou de l'agence.
- Décrire, au moyen d'une représentation graphique, la structure organisationnelle de l'entreprise, de l'organisme ou de l'agence.

Rôles et responsabilités organisationnels

- Déterminer et décrire les rôles clés dans l'entreprise, l'organisme ou l'agence.
- Expliquer pourquoi il s'agit de rôles clés.
- Déterminer et décrire les rôles et les responsabilités d'un minimum de personnes clés dans l'entreprise, l'organisme ou l'agence.

Ensembles de compétences

- Énumérer et décrire les compétences requises pour occuper :
 - un poste de débutant (formation en apprentissage),
 - un poste de supervision;

- Énumérer et décrire d'autres façons de perfectionner les compétences requises.

Avancement et promotion

- Énumérer et décrire les critères d'avancement et de promotion au sein de l'entreprise, de l'organisme ou de l'agence.

Compétences favorisant l'employabilité

L'enseignant, en consultation avec l'élève et l'employeur, détermine les compétences favorisant l'employabilité requises dans le lieu de travail choisi.

Compétences en milieu de travail

L'enseignant, en consultation avec l'élève et l'employeur, détermine les compétences en milieu de travail requises dans le lieu de travail choisi.